



Madame
Prof. Dr. Angelika Kalt
Schweizerischer Nationalfonds (SNF)
Wildhainweg 3
Postfach
CH-3001 Bern

Zürich, 19. Februar 2020

Candidatures parallèles à PRIMA et Eccellenza ou Ambizione

Chère professeure Kalt

Les déléguées à l'égalité des universités suisses demandent au SNSF de reconsidérer sa politique en matière de soumission parallèle de candidature aux programmes Ambizione, PRIMA et Eccellenza pour les femmes¹.

Actuellement, les chercheuses intéressées par PRIMA et l'un des deux autres programmes de promotion des carrières proposées par le SNSF doivent décider dans lequel des programmes elles souhaitent tenter leur chance de réussite. L'impossibilité d'une soumission parallèle à PRIMA et à un des deux autres programmes, ne permet pas d'optimiser les chances de réussite des femmes. Au contraire, ce dispositif comporte le risque d'une diminution de l'effectif de femmes soutenues si les candidates excellentes se concurrencent dans le cadre de PRIMA, et augmentent ainsi les taux de réussite des hommes dans les deux autres programmes.

Pour éviter cet effet, il est important de permettre aux chercheuses de soumettre une candidature à PRIMA en parallèle à une candidature à Eccellenza ou à Ambizione. Certes, une prise en compte des candidatures féminines dans deux programmes en parallèle peut générer un surplus de travail. Nous demandons donc en parallèle au FNS d'augmenter les ressources allouées à l'examen des dossiers de sorte à permettre une prise en compte optimale des candidatures féminines excellentes.

Merci de considérer notre proposition, de discuter et de décider au sein du SNSF.

Cordialement

iDEAS

Dr. Christiane Löwe
Présidente

¹ Regulations on SNSF Eccellenza Professorial Fellowships, Art. 11, al. 1; Regulations on the awarding of PRIMA grants, Art. 13, al. 1; Regulations on Ambizione grants, Art. 13, al.1.